VOTEZ

ÉLECTION DES REPRÉSENTANT.ES DU PERSONNEL

CSA spécial du Centre INRAE Montpellier (CSAS / F3SCT)

du 3 au 10 décembre 2026

Toutes et tous, titulaires comme non titulaires de INRAE, nous sommes appelé.e.s à élire, par vote électronique, nos représentant.e.s au Comité Social d'Administration Spécial de centre (CSAS) qui intègre la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT). Le CSAS est l'instance locale consultative qui traite de la vie du centre sur des aspects ressources humaines (formation, CVPP, restructuration d'unité…) et sur les conditions logistiques de travail (infrastructures, projets immobiliers, télétravail, etc.). La F3SCT traite tous les aspects de santé physique et mentale, d'hygiène et sécurité, de conditions de travail impactant la santé des agent.e.s.

En élisant la liste CGT au CSAS, vous permettez à vos représentant.e.s d'agir spécifiquement à la fois :

- sur les **grandes orientations du centre** : emplois, organisation, mutualisations, externalisations, immobi-lier, plateformes.
- sur vos **conditions concrètes de travail** : charge de travail, risques sociaux-organisationnels, locaux, équipements, médecine du travail, accidents du travail, télétravail, droit à la déconnexion, restauration.

Ce que nous défendrons au CSAS et en F3SCT pour tou.te.s, titulaires, CDD et doctorant·e·s , toujours en lien avec les orientations portées au CSA national :

- ✓ **Assumer toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT**, et **s'opposer au « management » déshumanisé**, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail
- ✓ **Défendre une organisation des services conçue pour les personnels** et l'exercice de leurs missions, et non guidée par la seule logique comptable : pas de restructuration ni de mutualisation sauvage, pas de mise en concurrence, pas de mobilité ou de télétravail forcés.
- ✓ **Contester l'arbitraire des CVPP** qui permet à l'administration de choisir seule les avancements et retrouver des lieux de dialogues paritaires où traiter les carrières des agent.e.s (avancements, mobilités, situations individuelles).
- ✓ **Défendre les droits des personnels précaires** (CDD sur fonctions pérennes, « CDI de projet », chaires juniors, etc.) et exiger la titularisation sur des postes durables, le droit de réussite aux concours internes.
- ✓ **Veiller à ce que les formations répondent aux souhaits des agent.es** et aux besoins des collectifs, et non aux seuls plans managériaux.
- ✓ **Nous militons au niveau national pour l'intégration des primes dans le salaire**. Au niveau local, nous demandons la transparence de toutes les primes et l'égalité des primes CIA et CIVAC pour tou.te.s.

Sur le Centre INRAE Occitanie Montpellier

Nous avons obtenu :

- ✓ L'augmentation de la subvention cantine pour les agents de La Gaillarde,
- ✓ Des solutions de restauration sur les sites distants (Mauguio, Narbonne),
- ✓ La reconnaissance en accident du travail de l'intoxication alimentaire à la Gaillarde, malgré la résistance de l'administration,
- ✓ Un service de médecine du travail,
- ✓ La visibilité de certains indicateurs de promotion et de RPS.
- ✓ L'obtention d'un plan pluriannuel d'adaptation au changement climatique.

Nous restons mobilisé.e.s pour exiger ;

- ✓ La réouverture au plus tôt de la cantine de la Gaillarde,
- ✓ Des solutions pérennes pour les périodes d'arrêt des cantines/restaurants,
- ✓ Le rétablissement au plus tôt d'un marché de lavage de blouse,
- ✓ La défense des personnels du SPA et des moyens réels de fonctionnement (vétusté des bâtiments, marché toiture...),
- ✓ L'arrêt des blocages des carrières induites par les CVPP. L'égalité dans l'attribution des primes et l'intégration dans le salaire,
- ✓ L'accompagnement des agent.e.s en difficulté face leur démarche administrative ou managériale (titularisation, formation, reclassement, reconnaissance d'ancienneté...),
- ✓ Un réel plan de prévention « épuisement professionnel »

VOTEZ

Liste des candidat.e.s CGT-INRAE à l'élection des représentant.e.s du personnel

CSA spécial du Centre INRAE Montpellier (CSAS / F3SCT)

du 3 au 10 décembre 2026

10 femmes et 10 hommes

1. Madame **Gaëlle Rolland**
AI LEPSE - Montpellier - La Gaillarde

2. Monsieur **Franck Curk**
IE AGAP - Montpellier - Lavalette

3. Madame **Virginie Rossard**
IE LBE - Narbonne

4. Monsieur **William Reverte**
TR LISAH - Montpellier- La Gaillarde

5. Madame **Karine Gotty**
IE CBGP - Montpellier - Baillarguet

6. Monsieur **Marc Tauzin**
TR IPSIM - Montpellier - La Gaillarde

7. Madame **Ebru Asikan**
AT DMEM - Montpellier - La Gaillarde

8. Monsieur **Nicolas Pierron**
TR LEPSE - Montpellier - La Gaillarde

9. Madame **Virginie Galeote**
CR SPO - Montpellier - La Gaillarde

10. Monsieur **Cyrille Bonfils**
IR DSI - Montpellier - La Gaillarde

11. Madame **Nancy Terrier**
CR AGAP - Montpellier - Lavalette

12. Monsieur **Jean-Noël Lacapère**
AI Pech Rouge – Gruissan

13. Madame **Isabelle Alic**
IR MISTEA - Montpellier - La Gaillarde

14. Monsieur **Yann Boursiac**
CR IPSIM - Montpellier - La Gaillarde

15. Madame **Danai Syméonidou**
CR MISTEA - Montpellier - La Gaillarde

16. Monsieur **Bertrand Cloez**
DR MISTEA - Montpellier - La Gaillarde

17. Madame **Christelle Gramaglia**
DR G-EAU - Montpellier - Lavalette

18. Monsieur **Thierry Breuil**
AI ITAP - Montpellier - La Gaillarde

19. Madame **Maud Porte**
TR LBE – Narbonne

20. Monsieur **Frans Brouwers**
AI G-EAU - Montpellier - Lavalette

En votant CGT au CSAS, vous élisez des représentants qui mettront la F3SCT au service de votre santé, de votre emploi et de vos droits, et qui porteront votre voix jusqu'au sommet de l'INRAE.

Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSA INRAE, CAP ou CCP